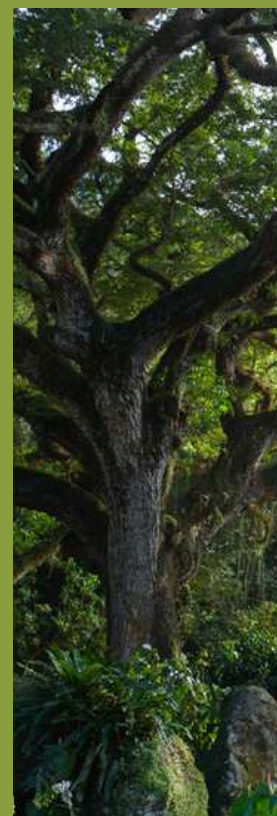


# Programme Régional de la Forêt et du Bois Martinique

2019 - 2029





# LE PROGRAMME RÉGIONAL DE LA FORÊT ET DU BOIS

## QU'EST-CE QUE LE PRFB ?

Le **Programme Régional de la Forêt et du Bois** (PRFB) est la déclinaison du Programme National de la Forêt et du Bois (PNFB). Ce document cadre définit les enjeux, les objectifs et le plan d'actions en faveur de la forêt et de la filière forêt-bois en Martinique pour 10 ans. Il est prévu par le Code forestier et la loi du 13 octobre 2014 d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt (LAAF).

Il a été élaboré par la Commission Régionale de la Forêt et du Bois (CRFB) qui concourt à l'élaboration et à la mise en œuvre des orientations de la politique forestière en prenant en compte les fonctions économiques, environnementales et sociales de la forêt.

Le PRFB a été établi en concertation avec l'ensemble des acteurs de la forêt et du bois afin de mieux prendre en compte les spécificités de la forêt, des usages et de la filière bois sur le territoire. Il est **co-piloté en Martinique par la Collectivité Territoriale de Martinique et la Direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt**.

Le programme répond à **4 axes stratégiques**, précisés dans un **plan d'actions décliné au travers de 18 fiches actions**.

**65 indicateurs** définis permettent le **suivi annuel** du programme.

*Le programme complet est disponible à [ce lien](#).*

## ELABORATION DU PRFB

Le bureau d'études **SalvaTerra** a assuré l'**assistance technique pour l'élaboration du PRFB**.

- Un diagnostic sur la forêt et le bois.
- Deux séquences de **groupes de travail** organisées autour des thématiques suivantes : production et exploitation - filières des produits forestiers - connaissance et protection - ouverture au public.
- Une évaluation environnementale stratégique (bureau d'études Biotope).

## ARTICULATION DU PRFB AVEC LES AUTRES DOCUMENTS



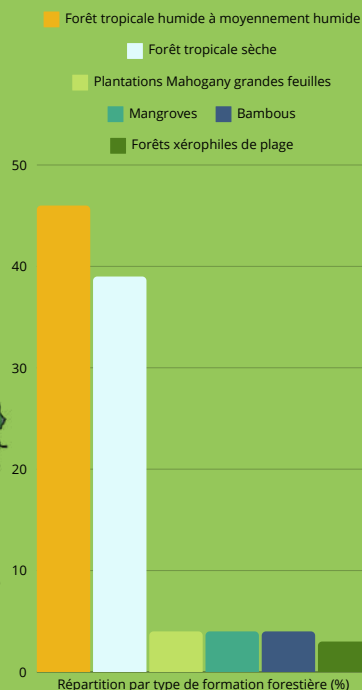
# LA FORÊT MARTINIQUAISE

2ème Territoire d'Outre-Mer le plus boisé

**48 500**  
hectares  
*dont mangroves*

**43%**  
du territoire martiniquais

## COUVERTURE FORESTIÈRE DE LA MARTINIQUE



### A QUI APPARTIENNENT LES FORÊTS ?



Plus de 60% des propriétaires détiennent moins de 4 ha

### UNE RICHE BIODIVERSITÉ

**396** espèces forestières

dont **20%** endémiques aux Petites Antilles

Couvert forestier dominé par des espèces indigènes

Niveau de naturalité des forêts élevé

95% de la surface forestière correspond à des forêts non plantées (naturellement régénérées) peu ou pas exploitées actuellement

**40 espèces endémiques (faune & flore) abritées par les forêts martiniquaises**

### DE FORTS ENJEUX DE CONSERVATION ET PROTECTION

**80%**

des forêts sont intégrées à une aire protégée



La forêt joue un rôle important dans la **régulation hydrique** (qualité et quantité de l'eau)



**12 Mt de carbone stocké** par la forêt martiniquaise

75% du carbone forestier contenu dans les forêts humides et moyennement humides

Essences forestières introduites pour la production de bois d'oeuvre



**Mahogany à grandes feuilles**

1900 ha



**Pin caraïbe, Mahot bleu**


30 ha

### DES PEUPELEMENTS FORESTIERS MENACÉS PAR LES RISQUES NATURELS ET LES PRESSIONS ANTHROPIQUES

Invasion biologique   Aléas climatiques   Volcanisme   Urbanisation   Incendies   Défrichement illégal

# LA FILIÈRE BOIS MARTINIQUEAISE

## LES CHIFFRES CLÉS

  
**1 à 2 %**  
PIB

  
**2500 m<sup>3</sup>**  
de bois d'œuvre et  
d'industrie collectés par  
an

  
**700**  
emplois

  
**300**  
entreprises



## EXPLOITATION FORESTIÈRE

  
**Mahogany à grandes  
feuilles**  
*95% de la production de bois  
martiniquaise*

  
**Le relief est la  
principale  
contrainte**

  
**3 exploitants**

  
**Seuls 12% des forêts  
apparaissent exploitables**  
*86% des plantations de Mahogany sont  
inexploitables*

### Forêt publique

**2000 m<sup>3</sup>/an** prélevés en bois d'œuvre et  
d'industrie  
Potentiel : **5700 m<sup>3</sup>/an**  
Quantité bois de feu potentielle non  
récoltée : **2000 m<sup>3</sup>/an**

### Forêt privée

**800 m<sup>3</sup>/an** prélevés en bois d'œuvre et  
d'industrie  
Prélèvements informels : **20% volumes  
totaux de bois d'œuvre exploités**



## TRANSFORMATION

  
**3 scieries**



**1ère transformation**  
Rendements faibles (30%),  
déchets de sciage  
faiblement valorisés



**2ème et 3ème transformations**  
*Pas de distinction entre les deux*  
**Bois local faiblement utilisé**

## COMMERCE



**Activités principales** : commerce de détail de meubles, charpentes menuiseries, commerce de gros



**Bois utilisé principalement issu de l'importation**

*40 000 t/an importées depuis l'Hexagone et < 1 000 t/an exportées vers l'Hexagone.*

## ENJEUX MAJEURS DE LA FILIÈRE



**Faible organisation** de la filière



**Faibles rendements** (exploitation & production)



**Concurrence & marché local peu dynamique**



**Peu de formation & de main d'œuvre qualifiée**



## Axe 1

# AUGMENTER DURABLEMENT LA CONTRIBUTION DE LA FORÊT À L'ÉCONOMIE DE LA MARTINIQUE

La filière bois contribue à hauteur de 1 à 2 % au PIB de la Martinique. Les activités principales et les plus rémunératrices **mobilisent principalement du bois importé**. Il est prioritaire de **valoriser les bois exploités localement** en adéquation avec la demande actuelle. **L'organisation des filières** est nécessaire pour **améliorer l'exploitation des forêts martiniquaises** et **répondre aux besoins des différents acteurs de la filière bois**.

Seuls **12% des surfaces forestières apparaissent exploitables**. Le **relief est la principale contrainte** rendant le développement du réseau routier (dessertes forestières) faible voire l'exploitation impossible.

La valeur marchande de la forêt ne se limite pas à son bois. De nouvelles opportunités liées aux forêts telles que les **cultures agricoles sous couverts forestiers** ou les **produits forestiers non ligneux** (PFNL) doivent être soutenues.

## CONTRIBUTION DES FORÊTS À L'ÉCONOMIE

### Diversifier les opportunités économiques reposant sur les forêts

Créer et maintenir des filières organisées et solides reposant sur des cultures ou productions sous couvert forestier validées par des documents de gestion durable des forêts

Appuyer les porteurs de projet dans le développement d'activités économiques et de filières reposant sur les forêts

FICHES ACTIONS N°1 ET 6

### Augmenter la valeur produite grâce au bois produit localement

Augmenter sensiblement la part des productions à base de bois local sur les différents marchés, existants ou à créer

Résoudre les difficultés expliquant que les consommateurs intermédiaires ou finaux se tournent vers des produits importés ou des produits concurrents du bois

Mobiliser plus de bois de manière durable

FICHES ACTIONS N°2, 3, 4, 5 ET 7

## Axe 2

# MAINTENIR ET DÉVELOPPER LES FONCTIONS ENVIRONNEMENTALES DES FORÊTS MARTINIQUAISES

Les forêts martiniquaises remplissent de nombreuses **fonctions environnementales importantes qui doivent être préservées et valorisées** : réservoirs de biodiversité, préservation des ressources en eau, maintien de la qualité paysagère, amélioration de la résilience du territoire face aux risques naturels...

Cependant elles sont menacées par des **pressions anthropiques** principalement liées à l'urbanisation et par les **risques naturels accentués par le changement climatique**.

La mise en place d'actions visant à une gestion forestière multifonctionnelle et durable nécessite une **amélioration des connaissances actuelles des milieux forestiers**.

## FONCTIONS ENVIRONNEMENTALES DES FORÊTS



### Collecter et valoriser l'information environnementale

Réalisation d'un inventaire forestier

Constitution d'un Système d'information environnementale

FICHE ACTIONS N°10



### Lutter contre les pressions sur la forêt

Lutter contre les pressions anthropiques en préservant le foncier naturel et de permettre que des compensations aux défrichements soient systématiquement mises en œuvre dès que jugées pertinentes

Neutralité en termes de défrichement et de dégradation de la qualité écologique

Lutter contre les espèces exotiques envahissantes

Maintenir et améliorer l'état écologique et paysager des forêts

FICHES ACTIONS N° 7, 8, 9, 11, 12 ET 15



### Lutter contre les risques naturels, actuels et futurs

Lutter contre les pressions naturelles actuelles

Suivre et anticiper les changements, fournir des recommandations de gestion des forêts dans un contexte de changements globaux et favoriser la résilience des écosystèmes forestiers

FICHES ACTIONS N° 7, 9 ET 16

## Axe 3

# FAIRE COMPRENDRE LA FORÊT MARTINICAISE ET SES ENJEUX

La forêt est également un **espace de récréation** pouvant être un levier de développement économique en Martinique. Les forêts martiniquaises ont un fort **potentiel touristique** en réponse à l'accroissement de la demande en tourisme « vert ». Le classement en 2023 de la Montagne Pelée et des Pitons du Nord au patrimoine mondial de l'UNESCO et l'obtention du label de l'ONF « Forêt d'exception » en 2019 des forêts territoriales-domaniales des Pitons du Carbet et de la Montagne Pelée visent à **renforcer l'attractivité touristique**.

L'accueil d'activités sportives, culturelles et pédagogiques en forêt et la mise en place d'actions de communication et de sensibilisation doivent également permettre une **meilleure connaissance de la forêt et de ses enjeux par ses usagers**.

L'**accessibilité et la visibilité de la forêt au public** passent par un aménagement et un entretien des sites et sentiers adaptés et offrent une opportunité de valorisation des forêts privées.

## FORÊT ET GRAND PUBLIC

### Accroître la connaissance de la forêt et de ses enjeux par tous les acteurs

Renforcer la communication auprès des différents publics

Créer et animer des sites pédagogiques

Générer et diffuser de la connaissance sur la forêt

FICHES ACTIONS N° 14 ET 16

### Rendre accessible et visible aux visiteurs le patrimoine naturel et culturel forestier

Augmenter la qualité des sites et sentiers accessibles en forêt publique et leur quantité et qualité en forêt privée

Généraliser la mise en valeur des richesses environnementales et culturelles en accompagnant les porteurs de projet

FICHES ACTIONS N° 7, 8 ET 13



## Axe 4

### MAINTENIR ET RENFORCER LE DIALOGUE INITIÉ AUTOUR DES ENJEUX DE LA FORÊT ET DU BOIS, TOUT EN FOURNISSANT AUX ACTEURS LES CAPACITÉS TECHNIQUES POUR L'ATTEINTE DES OBJECTIFS FIXÉS

L'élaboration du PRFB a permis d'initier un dialogue, jusque-là cloisonné par thématique, autour des forêts impliquant toutes les parties prenantes. Il est essentiel de maintenir et renforcer ce dialogue constituant une dynamique de travail commune des acteurs de la forêt et du bois.

Le PRFB vise donc à **faire émerger une gouvernance** pour la forêt et un **dialogue élargi autour des forêts impliquant toutes les parties prenantes**.

Les secteurs de la forêt et du bois souffrent du **manque de formation** dans tous les domaines. Les formations existantes actuelles doivent être **renforcées et adaptées aux besoins de la filière**.

#### FORÊT ET GRAND PUBLIC

##### Faire émerger une gouvernance pour la forêt, initiée par la CRFB

Suivre et analyser les résultats du PRFB et réorienter ses actions si nécessaire

Animer un dialogue autour des forêts, impliquant l'ensemble des parties prenantes, y compris extra-territoriales

FICHE ACTIONS N° 18

##### Apporter aux acteurs des forêts et du bois les formations et appuis techniques nécessaires

Renforcer les possibilités de formations initiales et continues en lien avec la forêt et le bois

Développer une offre de recherche et d'appuis techniques au service de la forêt et du bois

FICHES ACTIONS N° 16 ET 17





## SYNTHESE DES 18 FICHES ACTIONS DU PRFB

### PRODUCTION : AVAL

#### **FA 1 : Appui au développement d'activités économiques et filières**

*Appuyer les porteurs de projet.*

#### **FA 2 : Organisation et communication des filières - Interprofession**

*Coordonner les actions de développement et communication par une interprofession ou équivalent. Intègre les activités d'observatoire économique et études de marché.*

### PRODUCTION : LIEN AMONT-AVAL

#### **FA 3 : Exploitation forestière**

*Améliorer l'exploitation, en quantité et qualité.*

#### **FA 4 : Transformation du bois**

*Améliorer la transformation pour qu'elle réponde mieux à la demande.*

#### **FA 5 : Adéquation aval et amont de la filière bois**

*Développer des contrats d'approvisionnement, limités dans un premier temps à quelques activités.*

### PRODUCTION : AMONT

#### **FA 6 : Production agricole sous couvert forestier**

*Développer un cadre, des connaissances et des incitations.*

#### **FA 7 : Forêts privées**

*Mobiliser les propriétaires privés, en production ou autre (tourisme notamment).*

### PROTECTION

#### **FA 8 : Espèces exotiques envahissantes**

*Développer/mettre en œuvre des actions de lutte spécifique.*

#### **FA 9 : Réduction des risques**

*Mettre en place des plans de réduction des risques*

#### **FA 10 : Système d'information environnementale**

*Fournir régulièrement l'information nécessaire et produire des analyses.*

#### **FA 11 : Mobilisation des outils réglementaires**

*Mise en œuvre des protections réglementaires.*

#### **FA 12 : Modification de la réglementation**

*Dans la continuité de la fiche action 11.*

### PUBLIC

#### **FA 13 : Attractivité des sites et sentiers**

*Compléter les actions du Plan Territorial des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PTIPR).*

#### **FA 14 : Sensibilisation à la forêt (environnement et patrimoine)**

*Toutes actions de sensibilisation non directement liées aux sites et sentiers.*

### TRANSVERSAL

#### **FA 15 : Programme de plantation**

*Planifier les actions de plantation en réponse aux enjeux de production, protection et d'accueil du public. Reposera sur la mise en place d'une traçabilité des matériels forestiers de reproduction.*

#### **FA 16 : Recherche appliquée et appui technique**

*Développer la recherche appliquée en réponse aux besoins du PRFB.*

#### **FA 17 : Formation**

*Développer la formation en réponse aux besoins de la filière.*

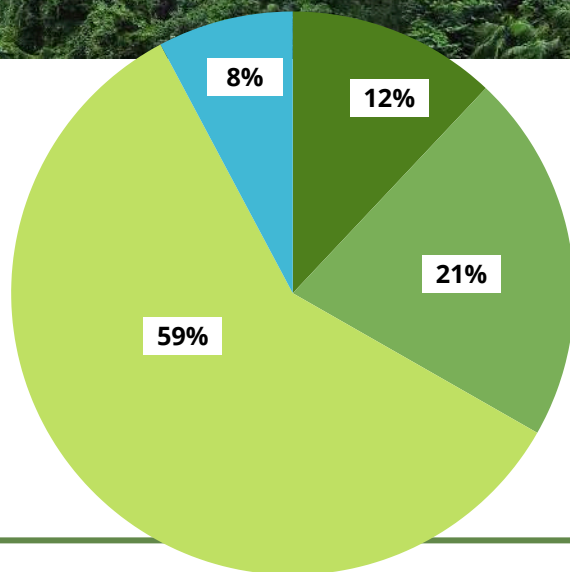
#### **FA 18 : Gouvernance**

*Piloter la mise en œuvre du PRFB et au-delà, créer une gouvernance sur la forêt et fournir les compétences nécessaires.*

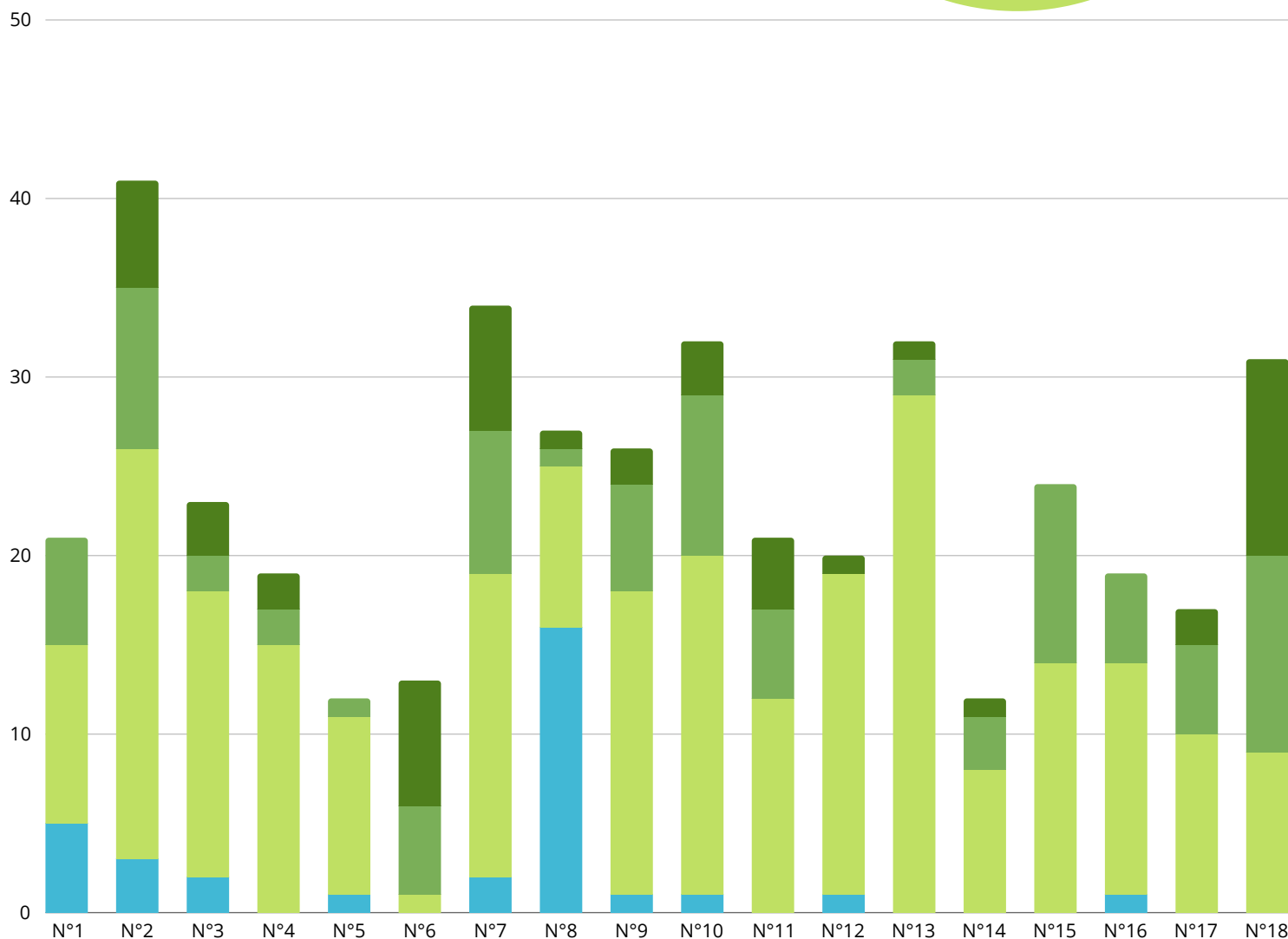


## ETAT D'AVANCEMENT DU PRFB

- Etapes "avancement à définir"
- Etapes "à faire"
- Etapes "en cours"
- Etapes "faites"



### PAR FICHE ACTION



- n°1 | Appui au développement d'activités économiques et filières
- n°2 | Organisation des filières et communication - interprofession
- n°3 | Exploitation forestière
- n°4 | Transformation du bois
- n°5 | Adéquation aval et amont de la filière bois
- n°6 | Production agricole sous couvert forestier
- n°7 | Forêts privées
- n°8 | Espèces exotiques envahissantes
- n°9 | Réduction des risques

- n°10 | Système d'information environnementale
- n°11 | Mobilisation des outils réglementaires
- n°12 | Modification de la réglementation
- n°13 | Attractivité des sites et sentiers
- n°14 | Sensibilisation à la forêt (environnement et patrimoine)
- n°15 | Programme de plantations
- n°16 | Recherche appliquée et appui technique
- n°17 | Formation
- n°18 | Gouvernance

## Sources

COUDERT, TM Consultant, MÉRIMÉE Conseil. 2014. Charte Forestière de Martinique Phase 1. Diagnostic. Fort-de-France : Conseil General de Martinique. 88p.

Direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DAAF), 2012. La filière bois en Martinique. 1p

Direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DAAF), 2014. La forêt privée martiniquaise en 2012, une bien faible mise en valeur. Agreste Martinique Dossiers numéro 7 - mars 2014. 4p

Direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DAAF), 2018. Marché n° DAAF-MAR/SAF 2018-07 - Élaboration et Évaluation Environnementale stratégique du Programme régional de la Forêt et du Bois en Martinique

Direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DAAF), SalvaTerra, 2020. Élaboration du Programme régional de la forêt et du bois de Martinique.

ERNST & YOUNG, 2007. Audit de la filière bois - Rapport final. Fort de France : Conseil Général de la Martinique. 206p

Ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (MAAF) et ECOFOR, 2018. Indicateurs de gestion durable des forêts françaises ultramarines de la Martinique - Edition 2015. 103p



### Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

Jardin Desclieux

97200 Fort-de-France

[www.daaf.martinique.agriculture.gouv.fr/](http://www.daaf.martinique.agriculture.gouv.fr/)

[daaf972@agriculture.gouv.fr](mailto:daaf972@agriculture.gouv.fr)

0596 71 20 40



### Collectivité Territoriale de Martinique

Rue Gaston-Defferre

97200 Fort-de-France

[courrier@collectivitedemartinique.mq](mailto:courrier@collectivitedemartinique.mq)

0596 55 26 00